

Quelles sont les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) ?

En Indre-et-Loire, les OLD (Obligations Légales de Débroussaillage) et le maintien en état débroussaillé s'appliquent dans les massifs forestiers classés à risque de feu de forêt. Selon la cartographie informative établie, une partie de Rigny-Ussé est classée en zone à risque élevée (voir carte sur le site de la Mairie).



Le débroussaillage est précisé en Indre-et-Loire par l'arrêté préfectoral du 10 Mars 2025.

ATTENTION : Débroussailler, ce n'est pas tout raser, ni défricher mais respecter les distances de sécurité pour créer une discontinuité végétale.

Il existe plusieurs catégories de risques répertoriés :

- **Les risques naturels :** Feu de forêt, inondation, mouvement de terrain, cyclone, tempête, séisme.
- **Les risques technologiques :** Risques industriels, nucléaire, biologique.
- **Les risques de transports :** Personnes et les matières dangereuses.
- **Les risques sanitaires :** Pandémie, épidémie, problème alimentaire.

Pour plus de compréhension nous avons mis sur le site de la Mairie de Rigny-Ussé (<http://www.rigny-usse.fr>), des documents récapitulatifs sur les obligations des propriétaires (voire des locataires) en matière de débroussaillage.

COMITÉ DES FÊTES – PROGRAMMATION 2026

Le programme des animations 2026 concoctées par notre Comité des Fêtes est joint dans ce petit journal... à mettre sur votre frigo !
MERCI À EUX POUR LEUR INVESTISSEMENT !



ÉTAT CIVIL

Décès

• Jérôme FAVRE,
le 14/10/2025

• Henri PARCHARD,
le 07/12/2025
• Fabrice GOUMARD,
le 25/12/2025

NOUS JOINDRE

Mairie : du lundi au samedi de 9h à 12h, fermé le jeudi. Tél. 02 47 95 55 85

ÉDITO



Chères Rigny-Usséennes,
chers Rigny-Usséens,

Ce bulletin est peut être le dernier de notre mandat municipal. Ces six années sont passées extrêmement vite et vos élu(e)s ont été bien occupé(e)s par les nombreux dossiers importants pour le développement de notre beau village de Rigny-Ussé (réalisation d'espaces de stationnement et d'un cheminement paysagés aux normes PMR entre l'allée du camping et le cimetière, installation d'un réseau wi-fi en cœur de ville et au camping, rénovation totale du 26 rue Principale et la renaturation des cours de l'école élémentaire Elie Filleteau actuellement en cours).

Et puis, au chapitre des bonnes nouvelles, il faut se réjouir et remercier nos nouveaux commerçants qui se sont installés à Rigny-Ussé et ainsi assurer la continuité du maintien de l'épicerie.

La saison 2025 a été bonne pour notre Camping de la Blardièrre. Même si la fréquentation est stable, l'installation de tables sous abri, de recharges vélo, d'une laverie, d'un nouveau logiciel de gestion ont permis d'année en année d'améliorer les recettes. Les agents techniques de la ville ainsi que les régisseurs du camping ont réalisé un travail important qui a permis de rendre cet espace de plus en plus attractif. Je voudrais ici les remercier.

Comme vous le savez, le 15 et le 22 mars 2026 auront lieu les élections municipales. Pour que vous puissiez voter, il vous faut être inscrit sur les listes électorales au plus tard le 6 février 2026. Ce délai est reporté au 5 mars 2026 si vous êtes dans l'une des situations suivantes : jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen, déménagement récent, acquisition récente de la nationalité française ou droit de vote récemment recouvré. Vous avez la possibilité de faire la démarche de façon dématérialisée ou en vous rendant à la mairie.

Pour la prochaine campagne électorale, le mode de scrutin évolue. Les listes de candidats qui vous seront proposées respecteront la parité. Vous ne pourrez ni rayer de noms ni en ajouter. Les célèbres « coups de crayons » autrement dénommés « tirs aux pigeons » ont vécu. Il y va du renforcement de la vie démocratique et d'une meilleure cohésion des équipes qui s'engagent à travailler ensemble pendant six ans.

Je voudrais également remercier l'ensemble des employés de la commune, les élus(e)s et les bénévoles du Comité des Fêtes de Rigny-Ussé qui ont effectué un travail remarquable pour animer la commune pendant toute cette année 2025.

Je vous donne rendez-vous pour la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire qui se déroulera le samedi 17 janvier à 11h00 à la salle des fêtes.

Nous en profiterons pour partager le verre de l'amitié.

Je vous souhaite une Bonne Année 2026 et puis la vie c'est comme un oignon, il y a plein de couches et il faut en enlever plusieurs pour trouver ce qui nous plaît. Parfois, ça fait pleurer mais le jeu en vaut la chandelle, car le résultat est souvent délicieux ! Je vous souhaite très sincèrement, à toutes et à tous de trouver la recette du bonheur.

Avec mon dévouement,

Votre maire, Jean-Jacques GAZAVE



PROJET COMMUNAL

Inauguration du multiservices «La Belle d'Ussé»

Elle a eu lieu le 16 octobre en présence des élus locaux, des partenaires du projet et de Rigny-Usséen(ne)s, autour d'un beau buffet.



À RIGNY-USSÉ



La grotte de la Loutinière C'est une cavité naturelle de notre commune. Elle se trouve à 3,5 km au nord de Jaulnay.

Cette grotte est connue au moins depuis 1896 ... bien qu'elle ne figure pas sur les cartes à l'époque, et a été explorée par des spéléologues et d'illustres inconnus à plusieurs reprises. Dans les années 1950, de nombreux enfants de Rigny-Ussé ont joué dedans !



Grotte de la Loutinière, «salle des blocs» 1950
Remerciements à M. François Gay, du Spéleo-Club de Touraine

Rivy, président d'un club de spéléologie locale, donne l'alerte et avec l'aide des pompiers parvient à s'engouffrer dans l'étroit boyau qui mène à la grotte. Il raconte : «*Debout, j'aperçois la grande et longue grotte, puis d'un seul coup, une lampe au fond et un appel «Bernard» ! C'est Michel, un des moniteurs de*

l'équipée souterraine qui me fait signe comme si ma présence était évidente. «Tout va bien».

Le récit complet se trouve sur le site de Rigny-Ussé.

EN BREF

Elections municipales

Elles auront lieu les 15 et 22 Mars 2026.



La cérémonie du 11 novembre

Cérémonie digne et solennelle, comme toujours, mais, hélas, la dernière de Mr Parchard. Comme toujours, il a été ému par la présence des pompiers, d'Angus et sa cornemuse et des enfants. Cette année, il ont confectionné un panneau bleu-blanc-rouge avec un poilu et des colombes tenant un bleu. Après avoir partagé ce recueillement autour du devoir de mémoire, la cérémonie s'est achevée à la salle des fêtes autour du verre de l'amitié avec nos anciens combattants.



Repas des aînés

Il se déroulera à la salle des fêtes le 1^{er} mars 2026. L'idée est de partager un agréable moment autour d'un bon repas !



Distribution des sacs poubelles jaunes

La distribution des sacs jaunes aura lieu les samedis 7 et 14 février 2026 de 9h00 à 12h00 dans le local à proximité de l'agence postale.

Seules les personnes qui ne sont pas en regroupement peuvent en bénéficier.

La traditionnelle cérémonie des vœux

aura lieu à la salle des fêtes le 17 janvier 2026 à partir de 11h00. Avant de partager le verre de l'amitié, Monsieur le Maire fera un petit discours pour résumer le bilan de l'année 2025.



SOUVENIR



C'est une figure incontournable de la vie de Rigny-Ussé qui vient de s'éteindre. Président de la section locale de l'Association départementale des anciens combattants, **Henri Parchard** est décédé dimanche 7 décembre 2025, à l'âge de 91 ans. Homme profondément attaché aux valeurs citoyennes et patriotiques,

il aimait pêcher et ne perdait jamais une occasion de discuter. Ancien combattant d'Algérie, présent et très actif à toutes les commémorations, il était attaché au devoir de mémoire et toujours très ému de la participation des enfants du village aux cérémonies patriotiques.



La fontaine de la Bourgnèse

La rivière souterraine (la Loutinière), aboutit après plus de 600 mètres sous terre, à une vasque siphonante que l'eau franchit lorsqu'il pleut suffisamment. Elle rejoint le ruisseau de Rigny près du pont de Blacas et l'ensemble se jette ensuite dans l'Indre. Sur le plan cadastral d'Ussé daté de 1813, cette résurgence alimente la fontaine de la Bourgnèse. Cette fontaine n'est pas mentionnée sur les cartes récentes, mais on la trouve encore sur le cadastre 1973 de Rigny-Ussé, section AH.

